

Intervention du Collectif Plaine de France Ouest au cours de la réunion publique de clôture du 22 novembre.

Nous voici donc à la fin d'un débat que notre Collectif a souhaité et nous remercions ceux qui l'ont permis.

Force est de constater que ce débat a été un succès surtout lorsque les réunions étaient programmées dans les communes directement concernées par le projet. Ce qui montre bien le besoin de nos concitoyennes et concitoyens de débattre et de s'informer sur un projet qui les impacte directement.

Nous remercions à cette occasion la CPDP pour la qualité de l'organisation de ce débat et la diversité des thèmes abordés. Nous remercions également le Maître d'Ouvrage pour les explications données.

Nous regrettons de n'avoir pu débattre avec certains des acteurs importants en raison de leur absence ou quasi absence physique durant le débat.

Par contre, nous sommes satisfaits que les conditions d'écoute et de respect qui ont prévalu tout au long de ce débat, permettent ce soir à des acteurs n'ayant pas fait le même choix de tracé, de conclure ce débat public par une contribution commune.

Ceci étant dit, nous sommes plus que jamais persuadés que ce projet doit répondre à des problèmes locaux :

- pour débarrasser les riverains de la RN1 du flot de véhicules qui passent quotidiennement sous leur fenêtre d'une part
- pour assurer la continuité de la francilienne à la croix verte d'autre part.

Nous avons, par nos propositions, essayé de réduire l'impact du projet sur l'activité agricole et sur l'environnement des habitants de ce territoire.

Nous ne doutons pas de la qualité et de l'objectivité du rapport qui sera rendu au Maître d'ouvrage par la CNDP sur proposition de la CPDP.

Nous sommes en attente de connaître les effets qu'auront sur la décision du maître d'ouvrage, les orientations retenues à l'issue du Grenelle de l'environnement.

Nous espérons qu'après la décision qui sera prise par le Maître d'ouvrage, personne ne pourra penser, que ce débat n'aurait servi à rien et que nous aurions perdu 10 ans.